



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

09 avril 2014

## ASIC - 2013 - Protocole d'accord d'assistance et de coopération mutuelle

2013 - Protocole d'accord en matière d'assistance et de coopération mutuelle entre l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Australian Securities and Investment Commission (ASIC)

 Télécharger le contenu

### Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02